

COLLECTE DES FLACONNAGES

À la déchèterie dès le 1^{er} juin

Adaptations de la collecte sélective et valorisation des déchets urbains

Dès le 1^{er} juin, la déchèterie collectera aussi les flaconnages.
Qu'est ce qui est accepté ? Les flacons, bouteilles et tubes vidés.

- Produits de nettoyage, lessive



- Lait, crème

- Shampoing, savon, cosmétique



- Huile, sauce, vinaigre

À exclure :

- Les flaconnages, bouteilles ou tubes DE COULEUR NOIRE; ils sont illisibles par les tris optiques des usines de collecte.
- Les bouteilles à boissons en PET : elles doivent rester dans le cadre de la collecte PET Recycling Schweiz.
- Les plastiques des emballages de nourriture ou pot de yaourt.